

	Procès-verbal séance commune Conseil des formations / Conseil scientifique du 25 juin 2024	Référence	PV
		Révision	1
		Date d'application	4 Octobre 2024
		Version	1

Validation

	Rédigé	Validé
Date	10 Juillet 2024	4 Octobre 2024
	Codexa	Conseil des formations et Conseil scientifique

Membres du Conseil des formations

PRÉSIDENCE : Fred PACCAUD

Personnalités qualifiées

Fred PACCAUD

Ministère de la Santé

Marine JEAN-BAPTISTE

Ministère des solidarités et de la santé

Adeline ROUZIER-DEROUBAIX

Représentant les organisations syndicales les plus représentatives des corps de fonctionnaires formés à l'École

Anne ANDRÉ, représentant la Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Sabine GRISELLE-SCHMITT, représentant la Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Membres élus

Mélanie BERTIN, représentant les personnels d'enseignement et de recherche

Catherine PITAULT-COSSONNIÈRE, représentant les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé

Marylène PLOUZENNEC, représentant les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé

Laurence THÉAULT, représentant les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé

Emilie PETKOVIC, représentant les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé

Stéphane DEMAISON, représentant les élèves fonctionnaires

Iris ROBIDOU, représentant les étudiants

Anja TODOROVIC, représentant les doctorants

Membres du Conseil scientifique

PRÉSIDENCE : Daniel BENAMOUZIG

VICE-PRÉSIDENCE : Sylvie ALEMANNO

Personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école désignées par les deux ministères de tutelle

Josselin THUILLIEZ

Personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école désignées par le conseil d'administration

Sylvie ALEMANNO

Daniel BENAMOUZIG

Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés

Cécile CHEVRIER

Nicolas SIRVEN

Nathalie THERET

Représentants des enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une HDR

Nolwenn LE MEUR-ROUILLARD

Emmanuelle LERAY

Représentants des autres enseignants chercheurs

Olivier GEROLIMON

Représentants des ingénieurs et personnels techniques de recherche

Fanny JAFFRES

Représentants des étudiants préparant un doctorat, membres du réseau doctoral en santé publique

Chloé PIERRET

Assistaient à cette réunion

Isabelle RICHARD, directrice de l'EHESP

Michel LOUAZEL, directeur des études

Véronique DAUBAS-LETOURNEUX, directrice du département SHS

Manuel COAT, directeur de cabinet

Sylvie OLLITRAULT, directrice de la recherche

Christophe LE RAT, directeur-adjoint de la recherche

Brigitte AMPRIME, assistante à la direction des études

Chantal VERGNAUD, assistante à la direction de la recherche

Vincent FERTEY, directeur-adjoint des études

Vincent BESSONNEAU, directeur du département (DEESSE)

Maud MOQUE, responsable de formation IASS

Emmanuelle GODEAU, responsable de formation MEN

Philippe GLORENNEC, responsable du Master METEORE

Elsa BOUBERT, responsable de la formation D3S

Fanny HELLIOT, directrice des relations internationales

Nathalie BONVALLOT, directrice-adjointe de l'IRSET

Jean-Pierre LE BOURHIS, directeur du l'Unité Mixte de Recherche Arènes
Sarah KITAR, cheffe de projet TISSAGE

SOMMAIRE

ACTUALITES DE L'EHPF	5
TRAVAIL SUR LE PROJET STRATEGIQUE D'ETABLISSEMENT 2024-2027	8
1. PRESENTATION DU CALENDRIER D'ELABORATION ET DE LA STRUCTURATION DU DOCUMENT PSE	8
2. ATELIERS ET CONTRIBUTIONS DES MEMBRES DES CS ET CF, NOTAMMENT SUR LA REINGENIERIE DES FORMATIONS	11
INDEX	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

La séance est ouverte à 10 heures 05 sous la présidence de M. PACCAUD.

M. PACCAUD. – Bonjour à tous et à toutes, nous ouvrons cette séance commune du Conseil des formations et du Conseil scientifique. Une bonne partie de la matinée sera consacrée au travail en groupe concernant le contrat d'objectifs. Dès à présent, madame la Directrice de l'École vous propose vingt minutes d'introduction.

Actualités de l'EHESP

Mme RICHARD. – Merci beaucoup, bienvenue à toutes et à tous. Merci par avance pour les résultats que vous produirez à la fin de la matinée concernant notre projet stratégique d'établissement.

Je souhaite d'abord revenir sur quelques éléments d'actualité, avec notamment des modifications dans la composition du Conseil des formations. Un nouveau représentant des élèves fonctionnaires a été élu, il s'agit de Stéphane Demaison. Il possède un mandat d'un an, comme c'est le cas pour tous les représentants des apprenants. S'agissant de la composante professionnelle, nous accueillons Laurence Clement en remplacement de Stéphane Bernard. Elle sera la nouvelle représentante du Syndicat National des Inspecteurs de l'Action Sanitaire et Sociale (SNIASS).

Pour rappel, la stratégie pluriannuelle de l'EHESP s'établit autour d'un contrat d'objectifs et de performance qui nous lie aux tutelles et que nous avons signé le mois dernier. Depuis sa signature, nous rédigeons le projet stratégique d'établissement qui précise les modalités et les moyens nous permettant d'atteindre nos objectifs. Le document qui vous a été remis sera le support sur lequel vous travaillerez ce matin.

Dans les objectifs du COP, en quatrième partie, une action consiste à mieux travailler avec les administrations centrales et à avoir un suivi plus précis de notre COP. Cette action est mise en place à l'aide d'une réunion trimestrielle avec l'ensemble des directions des administrations centrales et notamment, avec le ministère de la Santé (dialogue stratégique). Elle se déroule bien et nous permet de valider le tableau de bord et tous les indicateurs et jalons cibles nécessaires.

Le déménagement de Parisanté Campus a eu lieu le 28 mai dernier. Notre étage est maintenant cloisonné, meublé et organisé. Des formations continues y sont organisées depuis le début de l'année pour un volume que je ne connais pas encore. Nous effectuerons un bilan de ce sujet à l'occasion d'un prochain CF. Les retours reçus de la part des apprenants et des équipes en visite sur le site parisien sont plutôt bons pour le moment. Nous envisageons une série d'événements pour la fin de l'année civile, d'abord à l'occasion de la rentrée du Master AMOS début septembre et lors du déploiement de nos activités numériques en santé (DINUSA notamment). Nous souhaitons également organiser un événement au sujet de notre plateforme de veille et situation sanitaire. Nous tentons de mettre en place plusieurs événements tous les trois mois afin d'assurer l'animation pédagogique et scientifique de ce site.

S'agissant du recrutement, des collègues nous rejoignent à la rentrée prochaine de septembre. Notre recrutement s'est effectué pour la chaire du centre interdisciplinaire de santé mondiale, grâce auquel nous avons la possibilité de recruter un enseignant-chercheur. Puisque ce dernier a annoncé sa démission à son employeur actuel, le Barcelona Institute for Global Health, nous pouvons maintenant vous indiquer qu'il s'agit de Guillaume Chevance. Un poste de professeur d'université était également ouvert pour les mathématiques appliquées, l'informatique ou le génie informatique et nous avons recruté Myriam Maumy-Bertrand en mathématiques appliquées pour développer la thématique numérique et santé. Elle est actuellement maître de conférences à l'Université technologique de Troyes. Le poste d'Olivier Mangon, responsable du pôle de

préparation aux concours était vacant et nous avons choisi une nouvelle organisation, car un enseignant de droit est également parti, il s'agissait de Philippe Marin. Ainsi, nous avons préféré recruter un enseignant expert, qui est directeur d'hôpital, et qui assurera les enseignements de droit public durant la moitié de son service et pour l'autre moitié, il assurera l'encadrement de la préparation aux concours. Il s'agit de Pierre-Yves Allain qui a fait une excellente impression au jury et j'espère que tout se passera bien. Un quatrième recrutement est prévu pour le poste d'enseignant-chercheur en santé dans toutes les politiques pour lequel nous avons retenu plusieurs candidatures, mais le jury ne se réunit qu'au début du mois de juillet.

Concernant les formations, nous espérons que le résultat du renouvellement du label de notre master *erasmus mundus* Europubhealth+ (EPH+) sera positif. Un cinquième renouvellement serait formidable. Si tel n'est pas le cas, nous trouverons d'autres moyens de le pérenniser, mais avec ce renouvellement auprès de l'UE, tout serait beaucoup plus simple.

Merci à toute l'équipe qui a modifié cette année le séminaire commun de Santé publique pour les formations fonctions publiques. Il a été organisé un peu différemment avec une partie du travail en atelier durant le mois de mai. Je crois, sans aucun doute, que les retours sont positifs. Il reste évidemment des aspects qui peuvent être améliorés, mais tout le monde s'accorde à dire que le nouveau format est mieux que le précédent.

Pour la formation continue, nous avons ouvert la plateforme de formation aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE). Elle est en libre accès et en auto-inscription. Vous pouvez vous inscrire librement et apprendre tout ce que vous souhaitez à ce sujet. Elle sera complétée au fur et à mesure, mais pour le moment, un grand ensemble de ressources reste davantage destiné à la gestion des Jeux olympiques et paralympiques qui seront complétés par d'autres typologies de formation ensuite.

Concernant les partenariats de formation et de recherche, nous avons signé une convention-cadre avec le CNAM. Il s'agit d'un partenariat qui fonctionne bien, avec plusieurs éléments concrets tels que des séminaires deux fois par an auxquels les participants y contribuent avec plaisir. Ils permettent des échanges de recherche intéressants. D'autre part, une réponse en commun a été faite à l'appel à manifestation d'intérêts en sciences humaines et sociales (AMI SHS) autour de la question du travail. Nous ne savons pas ce que cet appel deviendra, mais nous avons travaillé sur une réponse et quoiqu'il arrive, que nous soyons lauréats ou non, certains échanges serviront à d'autres typologies de coopération. Le CNAM entre dans le parcours doctoral national en santé et travail (PDNST) avec la proposition d'une bourse. Cet élément n'est pas négligeable et le CNAM devient alors un partenaire intéressant supplémentaire. Leur mastère spécialisé en santé publique est en cours de co-accréditation (dépôt auprès de la CGE), certains de nos enseignants-chercheurs y participent depuis longtemps. Il sera alors délivré sous le sceau des deux établissements.

Notre partenariat avec l'ISPED de l'Université de Bordeaux avance bien. Nous avons une convention-cadre en projet et l'ISPED a intégré notre consortium de partenaires pour le nouveau projet d'Europubhealth+.

D'un point de vue international, sachez que vous êtes tous cordialement invités à la session 2025 du congrès de l'European Health Management Association (EHMA), qui sera organisée à Rennes par l'EHESP. Une délégation de l'école assez large était présente durant la session 2024 à Bucarest et plusieurs collègues y ont participé. Catherine Keller a été élue au *board* de l'EHMA, Olivier Grimaud a obtenu le meilleur prix de la présentation et toute l'équipe a pu effectuer une veille de toutes les actions survenues durant l'édition 2024 afin de concocter la meilleure édition possible pour 2025.

J'ai participé à la réunion des directeurs et doyens d'écoles de santé publique, organisée à Porto dans le cadre de l'ASPHER. Plusieurs établissements partenaires d'EPH+ sont membres de cette

association européenne des écoles de santé publique (ASPHER) et nous avons commencé à échanger sur l'éventualité d'un refus d'un cinquième renouvellement du label de notre master Europubhealth+. Tous nous ont dit qu'ils avaient à cœur de poursuivre leur collaboration avec nous. Si le format de *l'erasmus mundus* n'est pas possible, le projet ne tombera pas à l'eau pour autant.

Nous avons également poursuivi une discussion déjà bien entamée avec l'ENSP, l'École Nationale de Santé publique de Lisbonne. Cet établissement, qui nous ressemble comme deux gouttes d'eau, est à la fois une école nationale et une composante de l'Université Nova de Lisbonne dont l'offre de formations est proche de la nôtre, et elle propose un master of global Health qui sera mis en place à la rentrée. Ce master se déroule en portugais pour le moment, mais leur souhait est de l'internationaliser et de travailler avec nous. Une suite sera sûrement donnée à cette collaboration.

Le 13 mai dernier a eu lieu une manifestation sympathique, coorganisée par l'Ecole, Vincent Fertey et les Presses de l'EHESP, son directeur, Sébastien Riault. Pensée comme un festival, cet évènement se nommait Dialogues.

M. FERTEY. – Merci Isabelle. En effet, nous avons organisé la première édition d'un festival consacré aux mots, nommé les Dialogues. Il fallait choisir un mot et demander à deux personnalités, deux penseurs issus d'univers intellectuels différents, de questionner le sens de ce mot. Cette soirée a été organisée le soir du 13 mai, le premier jour du séminaire commun de santé publique. Nous avons choisi les mots, prévoir, mourir et observer.

Pour le terme prévoir, nous avons demandé à l'astrophysicien Roland Lehoucq et à l'auteur de science-fiction Ugo Bellagamba, de questionner le sens de ce mot. Pour le terme mourir, nous avons invité un neuroscientifique de l'institut du cerveau, Stéphane Charpier et une sociologue qui travaille sur le sujet du transhumanisme, Cécilia Calheiros ainsi qu'une designeuse, Antoinette Parrau qui travaille avec le centre Eugène Marquis ainsi que sur le design des chambres mortuaires. Enfin, pour le terme observer, nous avons invité le microbiologiste Laurent Palka du Museum d'histoire naturelle de Paris, ainsi que le journaliste Jean-Laurent Cassely, dont beaucoup de travaux concernent l'évolution de la société française. Le premier questionne l'infiniment petit et le second l'infiniment grand. Nous avons clôturé cette soirée en laissant carte blanche à l'anthropologue Fariba Adelkhah.

Ce festival a intéressé beaucoup d'élèves, nous étions environ 200 participants dans l'amphithéâtre avec une mise en scène sympathique élaborée par Sébastien Riault. Nous avons passé un bon moment et nous souhaitons poursuivre ce festival l'an prochain, avec un format un peu plus grand, peut-être dans un autre site. Nous travaillons sur ce projet.

Ce festival a pour objectif d'inviter les apprenants à faire un pas de côté, nous verrons s'il produit des effets. À en juger par les sourires présents sur les visages des participants à la fin de la soirée, je pense que cette première édition était une réussite. Nous vous attendons pour l'édition 2025 !

Mme RICHARD. – Il faut ajouter qu'un jazz-band était présent en intermède, ce qui était très bien également. Vous le voyez, il se passe toujours quelque chose à l'EHESP. Vous avez eu un résumé de tout ce que nous avons organisé depuis notre dernière réunion du CS et du CF. Nous pouvons répondre à vos questions.

M. PACCAUD. – Bravo, avez-vous des questions ?

M. BENAMOUZIG. – J'ai une question concernant le premier point et le suivi des ministères où il existe toujours un déséquilibre entre le ministère de la Santé et le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Comment êtes-vous suivi par le MESR ?

Mme RICHARD. – Le MESR était présent à l'une de nos deux réunions. Toutefois, il existe une différence importante de culture entre nos deux ministères de tutelle.

Le MESR a adopté la position initiale de ne pas faire de COP et de faire un avenant au précédent contrat. Selon lui, les établissements sont autonomes et l'évaluation quadriennale effectuée par l'HCERES est suffisante. Le ministère de la Santé, quant à lui, possède plus de sujets avec nous qui sont authentiquement partagés, comme celui de l'attractivité des formations de fonctionnaires par exemple. Il est certain que, sans un alignement entre la communication de l'école, la manière dont nous modifions les épreuves du concours et la manière dont nous mobilisons nos apprenants selon ce que le ministère effectue sur le plan statutaire et les arrêtés qu'il prend pour l'organisation des épreuves, nous ne pourrions pas travailler.

Objectivement, les situations sont très différentes entre les deux ministères et cela représente un inconvénient, car cela déporte le cœur de l'activité de l'école sur d'autres sujets. Actuellement, la situation est bien rééquilibrée, car l'école est dans l'Etablissement Public Expérimental (EPE). Il s'agit d'un des gros avantages de l'entrée de l'EHESP dans l'Université de Rennes. Elle donne un autre cadre de discussion avec le MESR, qui reste un cadre important. Nous en avons discuté lors d'un récent échange avec le recteur de l'académie de Rennes concernant le suivi du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) de l'EPE dans lequel nous retrouvons le centre interdisciplinaire en Santé mondiale (CISM). En outre, vendredi matin, un membre de l'équipe de direction de l'Ecole se rendra au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche afin de signer, avec les chefs d'établissements, le COMP en question. Le cadre n'est donc pas le même, pour autant, je pense que les choses restent bien équilibrées.

M. PACCAUD. – Merci beaucoup.

Travail sur le Projet stratégique d'Etablissement 2024-2027

1. Présentation du calendrier d'élaboration et de la structuration du document PSE

Un document est projeté.

Mme RICHARD. – Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe et surtout, mon directeur de cabinet, Manuel Coat qui tient la stratégie avec autant de précision que de calme et de gentillesse. Nous écrivons le COP, nous le faisons signer, nous décalons le projet stratégique d'établissement, nous organisons le travail, etc. Je ne sais pas combien de versions du PSE que vous avez aujourd'hui entre les mains ont été rédigées, mais je pense qu'il y en a eu beaucoup.

Comme je vous l'ai dit plus tôt, le COP est le document qui nous lie aux tutelles. Tous les éléments n'y figurent pas, il s'agit uniquement de ceux qui les intéressent, à savoir les sujets dont nous avons besoin d'échanger avec elles. Les éléments tels que les modalités de notre organisation interne n'y figurent pas. Le PSE décrit également la façon dont nous souhaitons décliner les objectifs qui seront dans le COP et éventuellement, les objectifs qui sont importants à nos yeux, mais qui ne sont pas liés à notre livrable à la société.

Un aspect important à garder en mémoire lorsque vous construirez votre réflexion dans la deuxième partie de la matinée, est que ce document doit rester utilisable par nous-mêmes au cours des quatre années à venir. À la manière d'une véritable feuille de route, il doit nous aider lorsque nous nous questionnons concernant les formations que nous voulons lancer ou non. Il doit nous permettre de comprendre si ces projets restent cohérents par rapport à ce que nous avons prévu de faire. Certains projets, même s'ils ne rentrent pas dans le cadre du PSE, peuvent rester intéressants à déployer puisque la situation évolue tout de même pendant quatre ans. Il permettra d'analyser nos projets à la lumière de ce que nous avons souhaité comme stratégie pour l'école.

Ce document doit rester opérationnel et définir la manière dont nous voulons procéder, l'organisation que nous souhaitons mettre en place et les vérifications que nous souhaitons mener afin de nous assurer de toujours nous diriger dans la bonne direction. Il sera précédé d'une introduction qui reprendra mes propos et qui précisera certains éléments concernant l'identité de l'École. Ces derniers qui sont sans doute assez clairs pour les participants aujourd'hui, mais ils méritent d'être écrits noir sur blanc.

Nous envisageons de structurer ce document en deux parties avec une première partie concernant le déploiement de nos activités. Cette partie déclinera la formation d'abord, la recherche ensuite et enfin, les questions d'expertises et de lien entre la science et la société. Vous n'y verrez pas d'aspect international à part entière, car après discussion, nous avons décidé d'en faire un élément transversal et d'inclure les données d'internationalisation de nos formations dans le volet des formations et celles de coopération internationale de recherche, dans le volet de la recherche.

Cette première partie comportera un certain nombre d'annexes avec des fiches thématiques notamment. Nous avons identifié 25 thématiques sur lesquelles nous travaillons qui ne vous surprendront pas et pour lesquelles nous avons demandé aux départements principalement concernés de préciser les formations et les recherches menées actuellement dans ces thématiques. Un travail d'harmonisation de ces fiches thématiques va être effectué à ce sujet par Manuel, que je remercie encore. Une fois qu'il sera homogénéisé, je pense qu'il s'agira d'un très bon outil de présentation de nos activités.

En annexe, nous prévoyons d'inclure la feuille de route du centre interdisciplinaire de santé mondiale, qui sera construite d'ici la fin de l'année avec Guillaume Chevence. Un élément spécifique de projet pédagogique et scientifique du site parisien sera inséré ainsi que tous nos schémas directeurs, que nous n'écrirons pas dans notre projet d'établissement. Il s'agira des chemins directeurs du numérique, du système d'information ainsi que d'un ensemble d'engagements au sujet du développement durable et de la responsabilité sociale dans le cadre de notre labellisation, etc.

Dans la deuxième partie, nous décrirons l'accompagnement des transformations en abordant la question de l'agilité institutionnelle et notamment l'écriture d'une stratégie de communication. La question du développement des talents sera incluse également, notamment avec le sujet de l'accompagnement des personnels et celui de l'accompagnement aux usages du numérique. Nous aborderons aussi la question de l'utilisation optimisée des ressources puisque nous faisons tout de même face à quelques enjeux budgétaires, ainsi que la question du développement durable et sociétal.

Chaque sous-partie est actuellement constituée d'un encadré rédigé en français. Ce dernier sert à préciser notre vision de la situation ainsi que notre horizon d'ici cinq ans. Il fait référence aux objectifs du COP. Parce que le document n'est pas encore terminé, chaque sous-partie comporte une série de questions avec parfois des pistes de réponses issues du séminaire de l'équipe de Direction, ou des points de vigilance pour lesquels le travail doit se poursuivre. Ces éléments doivent permettre de définir la façon dont nous devons nous y prendre.

Le document qui vous a été transmis a aussi été transmis à chaque département et direction, qui se sont organisés de façon différente afin de le traiter au cours de leur séminaire ou dans d'autres formats pour obtenir une participation la plus large possible. Lorsque la participation est large, nous récupérons souvent des matériaux de travail nombreux qu'il est parfois difficile d'organiser. Ainsi, nous avons demandé à chaque entité d'identifier une seule action qui, selon elle, est prioritaire. Cette réflexion s'effectuera à l'été et à l'automne et nous harmonisons actuellement les fiches thématiques.

Pour votre travail de la matinée, je vais passer la parole à Michel qui vous expliquera nos attentes concernant votre travail. Nous imaginons organiser notre projet stratégique d'établissement avec des éléments rédigés d'une part, et d'autre part avec des fiches pour des actions se prêtant à ce type de description. Nous aimerions trouver un intermédiaire entre les fiches d'action et les objectifs qui nécessitent une autre forme. Nous voulons trouver un équilibre entre un document excessivement technique et un document plus littéraire.

M. PACCAUD. – Parfait, merci beaucoup. En l'absence de questions techniques, je passe la parole à Michel Louazel.

M. LOUAZEL. – Merci. Puisque nous sommes réunis dans cette configuration de Conseil des formations et de Conseil scientifique, pour un projet stratégique, nous essayons d'associer autant que possible l'ensemble des parties prenantes. Dès lors, les membres de ces conseils en feront partie. Même si nous avons des axes, nous avons encore besoin d'être nourris de l'ensemble des propositions des uns et des autres. Tout l'objectif de cette matinée est de vous entendre, de recueillir vos propositions qui nourriront notre travail dans les mois à venir. Tous les échanges que nous avons pu déjà avoir en interne seront renforcés par vos contributions. Nous reviendrons vers vous à l'automne prochain avec un document PSE que nous pourrons vous présenter.

Sur cette base, nous nous sommes questionnés sur la façon dont nous voulions vous solliciter et travailler avec vous. Nous avons décidé d'opter pour un nouveau format à l'image des ateliers que nous avons déjà organisés sur le COP, ainsi que des *world café*. Ainsi, nous avons choisi de vous proposer un jeu de rôles.

Un rôle vous sera alors attribué, que vous aurez à porter pendant vos débats entre vous. Il s'agira de débattre autour de quatre thématiques qui concernent à la fois les éléments de recherche et de formation. Le premier thème concerne l'articulation recherche et formation et la façon dont nous pouvons faciliter l'intégration des résultats de nos recherches dans les formations, y compris les formations statutaires. Le second thème concerne l'expertise et l'articulation entre la recherche et l'expertise. Il s'agit de comprendre comment valoriser nos activités de recherche. Le troisième thème est lié à nos problématiques concernant la création des formations. Avec les membres du Conseil des formations, nous avons abordé ce sujet lors du dernier CF et nous souhaitons comprendre comment mobiliser les milieux professionnels dans la formation et comment développer davantage les lieux d'apprentissage en situation professionnelle. Pour rappel, nous nous inscrivons dans une logique d'approche par compétences. Nous voulons également comprendre quelles sont nos attentes concernant les maîtres de stage et les apprentissages. Le quatrième thème concerne la place donnée à l'individualisation dans les parcours de formation et la forme qu'elle prend.

Nous allons donc vous demander de débattre autour de ces quatre sujets. Pour ce faire, nous avons créé trois rôles. Un premier groupe sera celui des employeurs, le second sera celui des apprenants et le troisième sera celui des enseignants. Ces trois groupes sont classés en deux ensembles de six groupes, dont vous retrouvez ici la composition. Il vous est demandé de réfléchir aux quatre sujets énoncés en endossant le rôle qui vous sera attribué. Vous aurez 10 minutes pour vous approprier la thématique et s'ensuivront 20 minutes de débat entre vous avec un animateur ainsi qu'un rédacteur qui prendra des notes. Une restitution de l'ensemble des travaux vous sera faite. Nous souhaitons ici produire des idées à travers vos débats. Les salles Sequoia 6 et Sequoia 7 sont à votre disposition pour effectuer ces débats. Vous pourrez également utiliser d'autres espaces durant votre préparation.

Vous avez deux heures. Les groupes 1 traiteront d'abord des deux questions de recherche puis des deux questions de formation. À l'inverse, le groupe 2 commencera par les deux questions de formation et il passera ensuite aux questions de recherche. Tout le monde débatera donc de toutes les problématiques. Mon explication est-elle claire ?

Nous avons également profité de cette occasion pour inviter tous les collègues qui le pouvaient à être observateurs. Ne vous étonnez pas que certains collègues responsables de formation, directeurs de département ou de directions soient présents dans les salles. Je les remercie de leur présence. Au-delà de ce que nous prendrons comme notes, il faut qu'ils puissent entendre vos débats. Ils sont présents pour écouter et recueillir un maximum d'informations. Voilà donc ce que nous vous proposons, avez-vous des questions ?

M. BENAMOUZIG. – Je comprends le périmètre du groupe des enseignants et celui des apprenants et je voudrais savoir ce qui est inclus dans le groupe des employeurs.

M. LOUAZEL. – Il faut se mettre dans la peau de quelqu'un susceptible de recruter ou d'accueillir dans son laboratoire de recherches, par exemple, puisqu'il s'agit d'un lieu d'exercice professionnel, un candidat qui sort de l'École. Il faut se demander ce que nous attendons de cette institution en tant que futur employeur. L'employeur est aussi considéré comme un lieu de formation, puisqu'il peut aussi représenter un lieu d'apprentissage. Il faut se demander quelle posture nous adoptons en tant que lieu accueillant des apprenants de l'École. Il s'agit des deux regards qui nous intéressent. Le jeu de rôle représente une occasion de questionner les autres groupes et d'indiquer les attentes de chacun de ces groupes afin de provoquer le débat entre eux. Il est également possible de questionner les attentes vis-à-vis des enseignants.

M. LE RAT. – Avez-vous d'autres questions ? En résumé, il faut laisser place à l'imagination, ne pas se censurer et se lâcher !

M. LOUAZEL. – Vous l'avez bien résumé !

M. LOUAZEL. – Nous allons vous demander de vous regrouper selon les noms que nous vous avons présentés ici. Je pense qu'une quatrième salle est disponible. Vous pouvez vous répartir par groupe, nous allons circuler pour vous aider à respecter le temps imparti. Pour rappel, vous avez 10 minutes pour vous approprier les rôles. Vous avez reçu des feuilles rappelant les thématiques abordées. À la suite de ces 10 minutes, vous passerez au débat. Je propose que le premier groupe employeur, apprenants et enseignants, reste dans cette salle et dans la salle Sequoia 6. Le groupe 2 employeurs, apprenants et enseignants, peut s'installer en partie dans la salle Sequoia 7 et 8.

2. Ateliers et contributions des membres des CS et CF, notamment sur la réingénierie des formations

[Ces ateliers ne sont pas pris en notes.]

La séance est levée à 10 heures 40.

